

EPE ALGERIE TELECOM SPA
NIF : 000216299033049
Direction Opérationnelle des Télécommunications Skikda
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N° 06/SDFS/DAL/2023

La direction opérationnelle des Télécommunications de Skikda située à l'adresse :

La cité des Allées du 20 Aout 55 Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales :

« Travaux de Développement du Réseau de Distribution Optique (ODN) et Modernisation du Réseau de Distribution Cuivre (CDN), y compris le Raccordement des Clients à Moderniser ».
(Contrat A Commandes D'adhésion)

A. Critères d'éligibilité des candidats :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité « 109 214 » intitulé « **Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques** ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Telecom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SKIKDA
CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA
DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Contre le versement auprès de la banque BNA, de la somme de **cinq mille dinars (5000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **001.00743.0300.000.115/91**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

- ✓ Le dossier administratif comprend **l'original du dossier administratif**.
- ✓ L'offre technique comprend **l'original de l'offre technique**.
- ✓ L'offre financière comprend **l'original de l'offre financière**.

Les trois (03) enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE - Algérie télécom - SPA
Direction opérationnelle des télécommunications Skikda
La cité du 20 Aout 55 Skikda

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
« Travaux de Développement du Réseau de Distribution Optique (ODN) et Modernisation
du Réseau de Distribution Cuivre (CDN), y compris le Raccordement des Clients à
Moderniser ».

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

B. Dépôt des offres :

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La date limite de retrait des cahiers des charges est prévue à partir de la date de première parution dans la presse nationale et le site web : **safqatic.dz**.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée. Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.